



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 61 – 5 mai 2022

Faits saillants

- La Russie, exclue du Forum économique mondial de Davos
- Adoption de mesures visant à prévenir une crise énergétique
- Nette détérioration du climat de la consommation au T1 2022
- Nomination de Mme Budliger Artieda à la tête du SECO

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 06/05	Var. vs 29/04
EUR/CHF	1,0392	+1,48 %
USD/CHF	0,9846	+1,61 %
SMI	11 808.43	-2,7 %
Taux 10a	0,903	+ 7,9 pb

Guerre en Ukraine

<u>Énergie</u>: Face au risque croissant de crise énergétique, le Conseil fédéral a adopté les mesures suivantes: (i) la création d'une réserve hydraulique afin de sécuriser l'approvisionnement en électricité en hiver (la Suisse compte 682 aménagements hydroélectriques en exploitation d'une puissance minimale de 300 kW, en hausse de 18 kW par rapport à 2021) couplée à la mise en place d'un mécanisme de suivi pour identifier les risques de pénurie; (ii) l'achat coordonné de gaz par l'industrie gazière et la mise en place d'une organisation d'intervention en cas de crise; enfin (iii) l'introduction d'un mécanisme de sauvetage des entreprises d'électricité d'importance systémique. Cette dernière mesure ne fait toutefois pas l'unanimité des intéressés, dont Axpo, FMB et Alpiq, l'injection de fonds publics allant à l'encontre des principes libéraux de l'ordre économique suisse.

<u>Forum économique mondial</u>: Le Forum économique mondial, dont la 51^{ème} édition du sommet annuel se tiendra à Davos du 22 au 26 mai prochain, a annoncé l'exclusion de la Russie, dont le Forum s'était fortement rapproché ces dernières années, et l'invitation de trois personnalités ukrainiennes, dont le président V. Zelensky et le vice-premier ministre M. Fedorov. Les entreprises russes Gazprom, Sberbank et Lukoil ne figurent plus sur la liste officielle des sponsors. Pour la 1^{ère} fois depuis l'ère Gorbatchev, la Russie n'aura ainsi aucun participant à Davos.

Covid-19

<u>Situation sanitaire</u>: Du 25 avril au 2 mai, la moyenne sur 7 jours des contaminations est stable par rapport à la semaine précédente (+0,5%) et le nombre de nouvelles hospitalisations liées au Covid-19 a baissé de 7,8%.

<u>Entrée sur le territoire</u>: A partir du 2 mai, les personnes entrant en Suisse ne seront plus tenues de fournir une preuve de vaccination ou de rétablissement du Covid-19, et ce quel que soit leur pays ou région d'origine.

Macroéconomie

<u>Consommation</u>: D'après le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), le climat de la consommation s'est nettement détérioré au 1^{er} trimestre 2022 (- 27 points par rapport au trimestre précédent) et se trouve désormais en-dessous de la moyenne pluriannuelle s'établissant à -5 points. Le dernier recul aussi marqué date du printemps

2020. Si l'évaluation de l'état du marché du travail s'améliore, les ménages sont particulièrement pessimistes quant à l'évolution des perspectives économiques et craignent une dégradation de leur situation financière due notamment à l'inflation qui, pour rappel, se situe à son point le plus haut depuis 14 ans.

<u>Nomination – SECO</u>: Le Conseil fédéral a nommé cette semaine Mme Helene Budliger Artieda à la tête du Secrétariat d'Etat à l'Economie, en remplacement de Mme Ineichen-Fleisch, qui dirigeait le SECO depuis avril 2011. Mme Budliger Artieda, qui a passé l'essentiel de sa carrière au Département fédéral des Affaires étrangères, est actuellement Ambassadrice de Suisse en Thaïlande. Elle prendra ses fonctions le 1^{er}août prochain.

<u>Fiscalité des entreprises</u>: D'après le rapport annuel *Swiss Tax Report* du cabinet d'audit KPMG, le taux moyen d'imposition des entreprises a légèrement diminué en 2022, passant de 14,9 % en 2021 à 14,7 %, avec d'importantes disparités cantonales. Le rapport rappelle le grand défi que représente pour la Suisse la mise en œuvre de l'imposition minimale des multinationales impulsée par l'OCDE. Par ailleurs, l'étude révèle que 80 % des 150 plus grandes sociétés cotées à la bourse suisse ne publient pas de rapports sur la transparence fiscale.

<u>Chômage</u>: En avril 2022, le taux de chômage au sens du SECO se montait à 2,3% (-0,1 p.p par rapport à mars 2022), en baisse de 25,6 % en glissement annuel grâce à une forte diminution du chômage des jeunes (-39,5 %).

Secteur financier

<u>Politique monétaire</u>: Dans un rapport intermédiaire publié le 28 avril, la Banque nationale suisse (BNS) fait état d'une perte de 32,8 Mds CHF sur le 1^{er} trimestre 2022, principalement imputable à ses pertes sur les positions en devises. Le compte de résultat de la BNS dépendant principalement de l'évolution sur les marchés de l'or, des changes et des capitaux, la volatilité actuelle des cours explique au moins en partie ces résultats.

<u>Développement</u>: Le Conseil fédéral a décidé d'augmenter de 60 M CHF le capital de SIFEM, la société financière de soutien au développement de la Confédération chargée d'investir dans des PME et des entreprises à croissance rapide dans les pays émergents et en voie de développement.

Secteurs non financiers

<u>Energie</u>: Dans le cadre du programme d'encouragement fédéral SuisseEnergie, 8 M CHF seront dédiés à soutenir la mise en place d'installations photovoltaïques et la mobilité électrique dans les communes.

Environnement: Pour éviter un vide réglementaire suite au rejet populaire de la révision de la loi sur le CO2 en juin 2021, le Conseil fédéral a révisé l'ordonnance sur le CO2. Il a reconduit l'objectif de réduction des émissions de CO2 de la Suisse de -1,5 % par an entre 2022 et 2024 par rapport à 1990, les instruments centraux de protection du climat jusqu'à fin 2024 ainsi que l'exemption sous conditions des entreprises suisses de la taxe CO2. Les importateurs de carburants fossiles pourront dorénavant compenser leurs émissions de CO2 à l'étranger. Le Conseil fédéral soumettra au Parlement une nouvelle révision de la loi en septembre prochain.

<u>Transport de marchandises</u>: Le Conseil fédéral a transmis au Parlement un projet de loi visant à imposer les bénéfices provenant de l'exploitation de navires de manière forfaitaire en fonction de leur capacité de chargement. Cette taxe au tonnage, qui existe dans 21 pays de l'UE, entraînerait une charge fiscale comparativement limitée pour les entreprises de navigation maritime et renforcerait l'attractivité de la Suisse.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET, Meriam JAWAD

Pour s'abonner

berne@dgtresor.gouv.fr

lause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans lesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation e e l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. rédits visuel : Pivahav